

TRESPA ATHLON

Description:

Panneau de revêtement de façade décoratif autoportant, à base de résines synthétiques thermodurcissables, renforcé de manière homogène par des fibres cellulosiques et fabriqué sous haute pression (+/- 100 kg/cm²) à haute température (+/- 150°C), pour obtenir un panneau homogène à structure fermée non poreuse en surface comme dans l'âme. Grâce à des techniques performantes, les panneaux sont pourvus sur les deux faces d'une surface décorative intégrée à base de papier imprégné de mélamine.

L'âme du panneau est composée de résines synthétiques modifiées à l'époxyde. La couleur « noire » de l'âme doit être uniforme et ne doit présenter aucune variation de coloris, même après mise en œuvre.

La composition et la structure du panneau doivent être adaptées aux différents types d'applications : parfaitement adapté aux applications intérieures où les exigences les plus strictes en matière de facilité d'entretien et de résistance à l'humidité, à la rayure, à l'abrasion sont de rigueur. Le panneau ne doit demander que très peu d'entretien et ne nécessiter aucun encadrement ni aucune protection des bords.

Certification:

L'intégralité du processus de production doit être certifiée ISO 9001 et ISO 14001

Caractéristiques techniques du matériau :

Densité :	> 1350 kg/m ³ selon ISO R1183
Résistance à la traction :	> 70 N/mm ² selon ISO 527-3
Résistance à la flexion :	> 100 N/mm ² selon ISO 178
Modules d'élasticité :	> 9.000 N/mm ² selon ISO 178
Résistance aux chocs :	indice 4 selon EN 438-2
Résistance à la rayure* :	indice 3 selon EN 438-2
Résistance à l'abrasion* :	> 350 révolutions selon EN 438-2
Absorption d'eau :	< 1.0 % poids selon EN 438-2

* Dépend de la couleur et impression

Dimensions standard :

2550 x 1860 mm
3050 x 1530 mm
3730 x 1860 mm

Epaisseurs standard :

6 / 8 / 10 / 13 / 16 / 20 mm
3 / 4 mm (pour les constructions sandwich)

Finition de surface :

Finition Quartz
Finition Cristal

Coloris :

Coloris unis : min. 38 coloris
Coloris non-unis : min. 49 coloris

Qualités :

Qualité standard (âme noire) A3 selon NBN S21-203

Qualité modifiée ignifugée (âme noire) A1 selon NBN S21-203

Qualité modifiée ignifugée (âme brune) A1 selon NBN S21-203 (sur demande)

Mise en œuvre :

Les prescriptions de mise en œuvre du fabricant doivent être scrupuleusement respectées.

Exécution des travaux :

1. Fixation visible sur ossature bois
2. Fixation invisible par collage sur ossature bois
3. Fixation invisible sur ossature aluminium
4. Fixation invisible sur système modulaire (TS 2000)
5. Cabines d'habillage, de douche et de toilettes, vestiaires

1. FIXATION VISIBLE SUR OSSATURE BOIS

Fixation : à l'aide de vis de montage du même coloris que les panneaux

Épaisseurs : 6mm, 8mm, 10mm et 13mm

EXECUTION DES TRAVAUX :

Les panneaux sont fixés sur l'ossature bois préalablement installée. Le montage doit s'effectuer au moyen de vis en acier inoxydable. Les vis à tête fraisée sont à proscrire car elles immobilisent les panneaux et empêchent leur libre dilatation. Il est conseillé d'utiliser une vis spécialement conçue à tête laquée (du même coloris que le panneau). Prépercer avec un foret HSS de 8 mm. Les vis doivent être parfaitement centrées et ne pas être serrées à fond afin de ne pas entraver la dilatation et le retrait du panneau.

Prévoir une largeur de joint de 2,5 mm par mètre linéaire de panneau, avec un minimum de 8 mm.

Les joints horizontaux peuvent être réalisés au moyen d'un assemblage à mi-bois, avec un jeu de dilatation de 2,5 mm par mètre linéaire de panneau, mais avec une largeur de joint minimum de 8 mm.

Concernant l'ossature bois composée de chevrons et de lisses, il convient de tenir compte des recommandations suivantes :

- * minimum 34 x 75 mm pour les joints entre deux panneaux ;
- * 34 x 45 mm pour les chevrons et lisses intermédiaires et d'extrémité.

Les entraxes de fixation préconisés par le fabricant doivent être scrupuleusement respectés.

2. FIXATION INVISIBLE DU REVETEMENT PAR COLLE SUR OSSATURE BOIS

Fixation : par collage élastique

Épaisseurs : 8mm, 10mm et 13mm

EXECUTION DES TRAVAUX :

Les panneaux sont fixés par collage sur une ossature bois ou aluminium (voir préconisations de mise en œuvre du fabricant de colle). Les filets de colle doivent être appliqués verticalement.

La largeur des joints doit être de 2,5 mm par mètre linéaire de panneau, mais avec un minimum de 8 mm.

La longueur maximale du panneau est de 255 cm.

Les entraxes de fixation préconisés par le fabricant doivent être scrupuleusement respectés.

3. FIXATION INVISIBLE SUR OSSATURE ALUMINIUM

Fixation : à l'aide de profilés intégrés et de profilés en aluminium

Épaisseurs : 10mm et 13 mm

EXECUTION DES TRAVAUX :

Le système de fixation utilisé doit permettre un jeu de dilatation suffisant du panneau par rapport à l'ossature. Le système comporte des pattes ou des profilés intégrés montés à l'arrière du panneau qui prennent appui sur des lisses montées sur la paroi.

Le montage et le démontage des panneaux doivent être rapides et faciles en vue d'éventuelles adaptations ou extensions des systèmes de canalisations et d'entretien.

La fixation s'effectue au moyen de vis auto taraudeuses ou d'inserts.

Le pré perçage doit s'effectuer de préférence avec une perceuse équipée d'une butée de profondeur.

L'étanchéité des joints doit être réalisée de manière à permettre un jeu de dilatation de 2,5 mm par mètre linéaire, avec une largeur de joint minimum de 8 mm.

es entraxes de fixation préconisés par le fabricant doivent être scrupuleusement respectés.

4. FIXATION INVISIBLE SUR SYSTEME MODULAIRE (TS 2000)

Pose de l'ossature primaire (profilés en U) :

Après repérage , poser l'ossature en respectant les préconisations de mise en œuvre du fabricant d'ossature.

Veiller à ce que le montant vienne bien en butée dans le rail bas.

L'ossature doit être parfaitement de niveau et d'aplomb.

L'entraxe entre les montants doit être de 600 mm maximum.

La liaison entre les montants et les rails bas se fait par emboutissage.

L'ossature est conçue de manière à absorber les différences de dilatation entre les matériaux. Il est impératif que la paroi soit autonome par rapport aux éléments constructifs environnants (minimum 8 mm).

On peut obturer les espaces en phase de finition à l'aide d'une matière restant élastique telle qu'une colle acrylique, combinée éventuellement à un profilé en aluminium.

Percer des trous borgnes à l'arrière des panneaux. Les distances entre les percements correspondent à l'entraxe des trous oblongs du profilé en Z.

Le percement doit être parfaitement horizontal.

Les panneaux sont prépercés en respectant un entraxe vertical identique ce qui permet d'utiliser un gabarit pour la fixation des agrafes sur le montant.

La distance maximum du bord du panneau est de 10 x l'épaisseur du panneau.

Pour la pose des profilés en Z à l'arrière du panneau , utiliser une rondelle en nylon entre la vis de fixation et le profilé en Z

Les agrafes sont clipsées sur les profilés en U. à l'aide d'une vis autoforeuse pointe Tex de 4,2 x 15 mm.

La pose des agrafes se fait à l'aide d'un niveau à eau ou un profilé Z pour s'assurer que les agrafes soient parfaitement alignées horizontalement.

Après vérification et d'éventuels ajustements, accrocher les panneaux à l'aide de ventouses.

La stabilité de l'ossature primaire est assurée par les panneaux

La longueur du montant doit être inférieure de 55 mm à la hauteur totale sol-plafond. Le rail supérieur doit être fixé au plafond par l'intermédiaire d'une fixation adaptée avec une cale de 40 mm d'épaisseur (4 x 10 mm de Trespa ou tasseau raboté de 40 x 89 mm maximum), ceci afin de permettre la mise en place des panneaux et l'absorption de la déformation éventuelle du plafond.

Si besoin, cette cale pourra être réalisée en matériau coupe-feu.

Le système TS 2000 permet la pose des panneaux avec plusieurs possibilités de jointoiment : mi-bois ,assemblage à rainure/languette, joint ouvert, joint collé etc.

Le système permet de créer une cloison « monobloc » jusqu'à une longueur de 6 mètres (maximum 5 panneaux de 1200 mm) en utilisant un joint adhésif spécifique.

La bande adhésive est une matière adhésive double face qui ne demande aucun temps de séchage, mais un temps de polymérisation (24 h).

Les bords des panneaux doivent être nettoyés à l'aide du nettoyeur recommandé avant d'apposer la bande adhésive.

Sur le premier panneau monté, la bande adhésive est déjà appliquée sur le chant du panneau. Poser le second panneau à quelques millimètres. Oter le film protecteur de l'adhésif double-face. Après avoir vérifié la planéité de l'ensemble, rapprocher le deuxième panneau.

Comprimer ensuite fortement les panneaux au fur et à mesure du montage.

Procéder à l'identique pour les panneaux suivants.

Longueur de cloison > 6 mètres :

Pour des modules de cloisons supérieurs à 6 mètres, il faut prévoir un joint de dilatation . Dans bien des cas, on peut absorber cette dilatation dans le prolongement d'un encadrement de porte ou dans un raccord en T d'une autre paroi.

Comme on peut le voir sur le croquis, il faut séparer tant la sous-structure que le revêtement. Pour le panneau, il faut appliquer une bande derrière le joint pour satisfaire aux exigences posées en matière d'isolation acoustique et de résistance au feu.

Dans le cas de joint collé, les panneaux sont facettés tout autour, ce qui laisse un joint visible de 5 mm après collage. Ce joint peut être obturé à l'aide d'un "cordon fusible" , appliqué à l'aide d'un pistolet à chaleur. Grâce à la rigidité de l'assemblage par collage, le cordon fusible ne subit aucune sollicitation à la dilatation ou à la rétraction des panneaux. On obtient une construction en échelle. La sous-structure y est adaptée, avec les agrafes et les profilés en Z. Pour apposer un cordon fusible, la température ambiante et le panneau doivent atteindre au minimum 18°C.

5. CABINES D'HABILLAGE, DE DOUCHE ET DE TOILETTES, VESTIAIRES

Fixation : consulter la documentation technique spécifique des fabricants concernés, liste disponible sur demande

Epaisseurs : 13 mm

Utilisation:

Nature de l'accord:

Méthode de mesurage :

Unité de mesure :

Code de mesurage :

Ce descriptif est réalisé sur base de la situation actuelle, et remplace toute prescription antérieure. Toujours s'assurer que cette description soit conforme à la documentation. Les garanties sont applicables uniquement si les prescriptions de façonnage et de mise en œuvre du fabricant Trespa sont respectées.